

TWN Info Service on WTO and Trade Issues (Apr19/13)

Avril 17 2019

Réseau du tiers monde

Les pays du Sud adoptent une position ferme sur la géo-économie des données

New Delhi, 16 avril (Parminder Singh*) – La réunion de trois jours du Groupe intergouvernemental d'experts (GIE) sur l'e-commerce et l'économie digitale, qui s'est tenue pendant la récente semaine sur l'e-commerce à la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), a marqué un changement politique très important dans les discussions internationales sur la géo-économie des données.

Pour la première fois, les pays en développement, les uns après les autres, ont plaidé d'une seule voix en faveur d'une économie politique où les données seraient une ressource économique, contre les dangers de la libre circulation mondiale des données, de la propriété des données, de la localisation des données, des données communautaires et de l'industrialisation numérique.

Les questions économiques autour des données ont pris une place centrale au GIE. Dans les présentations sur les données des experts invités, l'accent a été mis sur les questions de la valeur économique des données, la régulation des données, la propriété des données, les données communautaires, la localisation des données et l'industrialisation numérique.

Ces questions ont été soulevées ensuite avec plus de force encore, et en termes de leur pertinence contextuelle, par presque tous les délégués des pays en développement, sauf deux pays en développement qui sont membres de l'OCDE. S'il doit vraiment y avoir une circulation globale des données, a demandé le délégué d'un pays en développement, pourquoi est-ce que les Etats-Unis « ne nous donnent pas toutes leurs données de santé pour que nous puissions les analyser et développer des solutions numériques relatives à la santé ? »

Un autre délégué, d'un pays qui était l'un des premiers leaders du groupe des « amis de l'e-commerce » à l'OMC, s'est demandé comment son économie numérique locale peut se développer si ses données s'en vont sans entraves. Le participant d'un pays en développement à l'initiative plurilatérale sur les négociations sur l'e-commerce, qui a lieu en marge de l'OMC, souligna au GIE la question de la propriété des données.

Un autre délégué voulait savoir comment les restrictions à la circulation des données par l'UE dans le cadre de sa Réglementation générale sur la protection des données (RGDP) ne constituent pas une localisation des données. Poursuivant le concept de données communautaires proposé par un délégué, un délégué d'un pays en développement plaida pour différents régimes de propriété pour différents types de données et la nécessité de mettre les données pour les politiques de développement.

De nombreuses déclarations semblables ont été faites par les pays en développement au GIE.

Les pays du Nord, dans leurs interventions, ont soit ignoré complètement les discussions globales sur les données, soit les ont soulevées seulement en termes de protection de la sphère privée (et non de la valeur économique des données) et des droits individuels (pas aussi collectifs) sur les données.

Jusqu'à présent, ces pays ont aussi réussi à diviser les pays en développement en les égarant par de faux attraits liés à l'économie numérique.

Dans ces circonstances, la position ferme, sans équivoque et commune sur la géo-économie des données prise par presque tous les pays en développement au cours des délibérations du GIE peut représenter un point de non-retour.

Le nouveau réveil chez les pays en développement peut rendre les nouveaux accords sur la libre circulation des données de plus en plus difficiles. Cela pourrait être le début de la fin des espoirs des Etats-Unis et leurs alliés de conclure tout type d'accord global sur la libre circulation des données, sous le déguisement de règles commerciales sur l'e-commerce à l'Organisation mondiale du commerce.

Toute discussion future sur les données qui comprend les pays en développement soulèverait des questions sérieuses d'économie politique sur les données. Et il n'y a simplement pas de solution facile sans une reconsidération assez radicale du modèle dominant d'économie numérique.

En effet, un tel modèle dominant d'économie numérique est en train de s'effriter sous de nombreux aspects maintenant, y compris dans les pays développés. Des demandes et des mouvements en évolution rapide pour une régulation plus proche de l'économie numérique, tout comme certains principes et cadres émergents de partage des données au Nord, semblent incompatibles avec des régimes de libre circulation des données au niveau global, surtout dans la situation actuelle.

Il en est ainsi même si ces régimes intègrent des cadres de protection de la vie privée dans le style de l'UE, même s'il n'est pas clair non plus comment ils seront mis en œuvre. Les pays développés qui poussent pour des règles d'e-commerce centrées sur la libre circulation des données ont espéré qu'ils pourraient fixer ces règles avant que les pays en développement ne se rendent compte de la valeur économique des données et de leur propriété nationale/communautaire/locale.

Cependant, sur la base de ce qui est ressorti au GIE, on penserait que même les pays en développement qui ont accepté les règles sur la libre circulation des données au niveau global dans le cadre du Partenariat Trans-pacifique – se focalisant sur les bénéfices commerciaux de l'économie industrielle – pourraient ne pas faire pareil si un tel accord était proposé aujourd'hui.

Il n'est pas surprenant que, à la fin, le GIE n'ait pas négocié la série habituelle de recommandations politiques. Les positions dans la salle sur les données entre le Sud et le Nord étaient simplement trop divergentes. Les pays développés se sont opposés même à toute recommandation non contraignante sur des propositions clé des pays en développement, y compris toute référence à la « valeur économique des données » ou la « propriété des données » ou « les données et les politiques industrielles numériques ». Résultat : aucune recommandation n'a été acceptée pas le GIE.

ROLE DE LA CNUCED

Ceci a prouvé que les pays sont loin d'un accord ou d'un consensus sur les aspects globaux des données qui touchent au commerce. Essayer d'imposer des règles sur la libre circulation des données aux pays en développement par différents accords commerciaux serait donc très inapproprié.

Il faut résister collectivement à ces efforts coercitifs. S'appuyant sur les points de vue communs et nuancés exprimés au sein du Groupe intergouvernemental d'experts, les pays en développement devraient construire des alliances et des positions communes pour lutter contre la "colonisation numérique et des données" que les Etats-Unis et leurs alliés tentent de mettre en place par des accords commerciaux.

La CNUCED est le lieu approprié pour créer de nouveaux cadres sur les données qui soient favorables aux pays en développement. Les activités actuelles de la CNUCED portent surtout sur le développement de capacités de base et d'infrastructure pour l'e-commerce dans les pays en développement.

Tout en continuant ce travail important, la CNUCED doit aussi ouvrir une deuxième voie pour prendre l'initiative sur les aspects structurels et géoéconomiques de l'économie numérique, en mettant l'accent sur l'économie politique des données dans un contexte mondial.

Les pays en développement ont un besoin urgent de cette assistance de la part de la CNUCED.

[*Parminder Singh, directeur exécutif d'IT for Change en Inde, a contribué à cet article]